

Charleroi, le 06 novembre 2023

Concerne : modification d'un point de notre ROI

Chers Parents,

A la suite de la mise en œuvre du Règlement d'Ordre Intérieur légèrement modifié par rapport à l'année passée, plusieurs retours nous ont été formulés, relatifs notamment à la coupe de cheveux, et spécifiquement à l'interdiction des rastas et des tresses chez les garçons.

Cette interdiction tire son origine de difficultés survenues l'année dernière. En effet, la communauté éducative a dû faire face à de nombreux abus, avec entre autres des tresses très longues, colorées, qui couvraient l'entièreté du visage. Certains élèves se cachaient même derrière leurs tresses pour « dormir » en classe, ou jouaient avec celles-ci. Ce sont donc des arguments pédagogiques qui nous ont amenés à modifier le ROI de l'école.

A la suite de l'interpellation de plusieurs élèves d'origine africaine, nous avons pris le temps, via le conseil des délégués, de débattre sur ce point avec un apport scientifique, de la part des élèves, sur le modèle de coiffure adapté à leur type de cheveux. Les préfètes et la direction ont également apporté leurs arguments et les craintes qui ont abouti – et probablement maladroitement, nous le reconnaissons bien volontiers – à cette phrase dans notre ROI de cette année scolaire.

Dans la foulée de cette réunion et des échanges constructifs et argumentés de nos élèves, nous avons décidé d'effectuer un changement et de retirer cette phrase : « *Chez les garçons, les coiffures du type « rasta » et les tresses ne sont pas autorisées* ». Mais nous complétons la phrase qui figure dans le paragraphe précédent : « *les garçons auront une coupe de cheveux suffisamment courte et régulière ne dépassant pas le bas du menton avec un visage dégagé de tout cheveu* ».

Cette modification sera portée, par les délégués des élèves, lors du conseil de participation pour avis, et sera débattue pour validation finale par l'Organe d'Administration (OA) de l'école.

La direction se réjouit du déroulement d'un tel processus et félicite les élèves d'avoir eu le courage et la persévérance de défendre leur proposition auprès des instances de l'école. C'est pour nous une belle manière de se faire entendre, au travers de la voie la plus démocratique possible et d'ainsi, faire changer, bouger les choses.

La direction s'est également engagée à réunir en fin d'année les élèves, via le conseil des délégués, afin de débattre de certains points du ROI qu'ils souhaitent mettre en avant pour l'année prochaine et à leur présenter les nouveaux points qu'elle envisage d'ajouter.

Nous vous prions de croire, chers Parents, en notre volonté de prodiguer un enseignement et une éducation de qualité.

S. ARICKX
Directeur adjoint

W. KERSDAG
Directeur